



Droit notarial sur la vente d'une maison

Par **patr86**, le **01/03/2016** à **10:13**

Bonjour

Veuf de 59 ans avec 3 enfants majeurs nous vendons la maison

Quelle est la part (pourcentage) sur la vente pour mes enfants et bien sur pour moi-même

Merci de votre aide

Par **amajuris**, le **01/03/2016** à **10:17**

bonjour,

le prix de vente se répartit selon la propriété de chacun dans le bien.

si vos enfants qui doivent être d'accord pour la vente, sont propriétaires de la moitié du bien et vous de l'autre moitié, le notaire répartira le prix suivant cette répartition.

salutations

Par **patr86**, le **04/03/2016** à **11:16**

Je reprends ma question

Veuf de 59 ans avec 3 enfants majeurs je désire vendre ma maison en accord avec les enfants. J'aimerais savoir quelle est la part qui leur sera attribué sachant qu'une donation au dernier vivant a été faite

Merci